

Conseil communal du 19 février 2002

Le Conseil Communal a commencé avant 20h, bien que l'invitation ne le mentionne nulle part, par un Collège échevinal public. Ce " rapport moral " du collège fut boudé par l'opposition de CDM qui siégeait dans les couloirs en compagnie de Yves Charlier, secrétaire communal.

SEANCE PUBLIQUE

Présents: Jossart, Gendarme, Cordy, Demanet, Gendarme, Brusselmans, Gallez, Lemoine, Dispa, Dussart, Monnier, Verhoeven, Charlier.

Excusés: Mariet, Marchand

Absents: Burny, Collard

0 - Procès-verbal de la séance du 29 janvier 2002

Approbation (vote)

1. Point d'urgence budgétaire

A cause du délai de 2 ans entre la remise de l'offre et le début des travaux pour l'école de Blanmont, l'offre du mieux disant est supérieure de 10 % à son niveau accepté. Cette augmentation, connue depuis 3 jours, nécessitait un vote, les ECOLO se sont opposées de même que les conseillers Monnier et Verhoeven (CDM).

2 - Rapport annuel accompagnant le budget de l'exercice 2002

De nombreuses questions des conseillères ECOLO sur le budget.

Françoise Lemoine a présenté les commentaires généraux (cfr le [communiqué de presse](#) diffusé)

- Pour l'Aménagement du territoire, ECOLO aimerait que les choses ne soient pas faites à l'envers
- Pour l'environnement, pas de budget au PCDN ni pour le poste d'Eco-conseiller-ère
- Pour la mobilité, d'abord faire le Plan de mobilité avant certains aménagements
- Pour une commune solidaire
- Politique d'incitants pour des économies d'énergie

Les réponses furent les suivantes

- Dès que la CCAT est mise en place, on commencera le schéma de structure
- le PCDN: on n'a jamais promis d'Eco-conseiller, on a laissé l'argent du budget 2001. Mr Goffart (président du PCDN) a introduit 6 projets mais trop tard pour les inscrire au budget 2002 ; ils ne sont pas encore passés au Collège
 - aménagement d'un corridor de végétation entre Chastre et Villeroux
 - la Houssière à Villeroux

- aménagement d'une drève à Gentinnes
- matériel pédagogique pour l'école de Gentinnes
- animation pédagogique dans les écoles
- 2 talus de bio-diversité à St Géry
- On monte les projets et puis on cherche les moyens, on va " à la pêche aux subsides " (M. Cordy). Des moyens pourront être trouvés dans les frais de voiries, d'infrastructures (poste 421 Voies d'eau et 878-879 Environnement et formation (il y a 3.718 Euros) (T. Champagne). ECOLO, appuyé par Monnier, a regretté que ce ne soit pas l'inverse et qu'on ne prévoie pas des montants au budget...
- la solidarité Nord/Sud: Si Kampenhout a décidé cela, très bien, mais" Chastre est jumelé pour des écoles et des échanges linguistiques, pas pour les décisions politiques " ;"si vous trouvez que les sommes accordées pour 11 11 11 sont ridicules, allez demander à Madame Bivort si elle trouve cela ridicule et dès que l'opération deviendra 22 22 22 on doublera le budget à 138 Euros ! " (C. Jossart).
- La dette par habitant est de 32.000 Fb ; en 2002 elle va augmenter par les nouveaux emprunts, mais on ne devra pas vendre du patrimoine. Il reste comme patrimoine à réaliser: une partie du terrain dans la cité de Chastre (emplacement du cirque), un bâtiment à Gentinnes ; la cure de St Géry; un terrain de la rue Mizzi à Cortil Noirmont.
- Projet d'accueil extrascolaire Le dossier est rentré avec une demande de subside de 2 millions pour du matériel + 75000 Fb pour un Etat des lieux. L'idée est de faire un accueil tous réseaux confondus pour le mercredi après midi.
- Agriculture: l'information sur les récupérations des bâches passait par Chastre Info, maintenant l'IBW préviendra directement les fermiers des ramassages.
- Chauffage au domaine de l'ONE. Il y a de grosses pertes de chaleur vu la longueur du bâtiment. ECOLO a suggéré un audit pour bilan énergétique. Des subsides seront demandés.
- Conseil communal des enfants Des activités seront menées en groupes de travail pour concrétiser les projets des enfants et aller au delà du conseil communal: échanges avec la Province et avec d'autres communes, formation (subsides de 5000 Fb)
- programme de réinsertion sociale. Félicitation d'ECOLO à cette initiative

Approbation (vote): Le rapport étant lié au budget, finalement, vote avec abstention de ECOLO et de la LDB.

3 - Taxes communales pour les exercices 2002 et suivants

Vote avec abstention des conseillères ECOLO sur la taxe communale sur les écrits publicitaires et celle sur les parcelles non bâties dans un lotissement non périmé.

Vote contre des conseillers CDM (Monnier et Verhoeven) pour le précompte immobilier.

Abstention ECOLO, vote contre de CDM pour les redevances et taxes sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers, l'enlèvement, le traitement et la mise en décharge des immondices.

Unanimité pour les autres taxes et redevances.

4 - Budget communal pour l'exercice 2002

Vote: 9 voix pour, 4 abstentions (opposition ECOLO et CDM)

5 - Cultes

Fabrique d'église de Chastre modification budgétaire n°1

Vote: 11 voix pour, abstention des conseillères ECOLO.

6 - Cimetière de Gentinnes

Alimentation en eau: SWDE: parts sociales: souscription

Vote: unanimité

7 - Voirie

Acquisition d'un aspirateur de voirie: principe, cahier des charges arrêté:

Vote: unanimité

8 - Motion de soutien en faveur de Mr Limet

Olivier Limet habite la commune. Le Conseil communal lui marque son soutien dans les actions qu'il a entreprises pour récupérer ses enfants, victimes de rapt parental au Kenya.

Vote: unanimité

HUIS CLOS

1. Personnel enseignant: désignations: ratifications (votes)